

Restitution

Atelier 1 « Le cadre de vie des habitants au quotidien »

Animation :

Céline EICHENBERGER (Déléguée du Préfet chargée de la politique de la Ville)

Stéphanie Rival (Saint-Etienne Métropole)

Isabelle Mosnier (Direction départementale des territoires)

Julien Darnet (Chef de projet Montreynaud, ville de Saint-Etienne)

Isabelle Labbé-Laurent (AMOS42, bailleurs sociaux)

Michel Taussig (Chargée de mission politique de la Ville, Ville de Saint-Etienne)

Ordre du jour :

Fil rouge : L'espace public : quel aménagement par les acteurs publics et quel rôle pour les habitants ?

- La place du volet cadre de vie/GUSP dans le contrat de ville et dans les quartiers prioritaires.

- Les témoignages des bailleurs sociaux et des habitants

- Quelles nouvelles méthodes à proposer pour faire émerger la parole des habitants/ permettre la prise en compte des attentes des habitants sur la thématique du cadre de vie ?

Retours d'expérience :

Les représentants des conseils citoyens ont souhaité donner une définition large aux notions de cadre de vie et d'espace public, intégrant bien sûr le logement et l'aménagement de l'espace public mais aussi l'accessibilité au service public, la densité du tissu économique et la mobilité. Partant de cette définition, l'analyse du rapport entre les habitants et leur cadre de vie s'est traduite par une réflexion plus générale sur le rapport entre ces habitants, le service public et ses opérateurs. Les principales remarques portaient sur le manque de pédagogie de la décision, sa complexité et parfois, son opacité.

Préconisations / Recommandations

Tout en reconnaissant l'engagement des acteurs publics dans les quartiers, les propositions des représentants se sont concentrées sur l'amélioration des rapports entre le service public et ses usagers :

- Consultation : Développer le recours au sondage auprès des habitants en amont des décisions portant sur l'organisation de l'offre de services publics (installation, réorganisation etc.)
- Information : Créer, dans chaque département, un « référent quartier prioritaire » au sein des différents services publics (Pôle Emploi, Poste, CAF, distribution en eau et en électricité etc.) pour améliorer la compréhension de leur fonctionnement. Selon une démarche similaire, les membres des conseils citoyens ont insisté pour que des représentants des habitants soient désignés auprès des bailleurs sociaux pour recueillir leurs opinions.
- Communication : les membres des conseils ont regretté que la communication des acteurs publics lors de la réalisation de projets divers se limitent uniquement à une annonce en amont et à une inauguration en aval. La communication lors de la mise en œuvre des projets permettrait d'en améliorer l'appropriation par les habitants.

Besoins exprimés en termes d'accompagnement et de formation

n.c.